

BULLETIN ELECTORAL

VERCHERES
Une assemblée des électeurs libéraux de Verchères a eu lieu à Verchères mardi dans le but de choisir un candidat. M. Albert Lussier, de Verchères a été choisi à la majorité des voix sur M. Desmarais. M. Lussier est conservateur national et sa nomination soulève de fortes réclamations de la part des libéraux du comté qui auraient voulu M. Desmarais. L'honorable M. Mercier appuie M. Lussier qui recevra certainement de l'opposition de la part des libéraux du comté.

COMTE D'OTTAWA

M. Thomas P. Foran, d'Aylmer, a posé sa candidature dans ce comté. M. Foran se déclare conservateur indépendant. Il ne veut rien avoir à faire avec le parti libéral dont il ne veut pas reconnaître le chef, M. Mercier.

ANNONCES NOUVELLES

ON DEMANDE—Uneservant pour se rendre généralement utile. De bons gages seront payés. S'adresser au No 536 rue Sussex, ou No 25 rue D'Union. Ottawa, 5 août.

TERRE A VENDRE—Située dans la paroisse de Sarsfield, comté de Russell. Magnifique terre de 118 acres, avec bâtiments, etc., etc. Conditions faciles. S'adresser à M. Octave Baulne, Sarsfield, comté de Russell. Ottawa, 7 juin 1886—2m.

\$7,000

A prêter sur garanties hypothécaires. Pour plus amples informations s'adresser à

MAGLOIRE LANGEVIN, No. 96 rue Murray, Ottawa. 31 juillet 1886—6m

DAWSALES!

Une immense consignation de cette bière, qui est en si grande renommée, vient d'être reçue par les sous-signés.

De Nouvelles Epiceries de première qualité seulement, sont reçues chaque jour.

Sarces pour tous les goûts, Jambons, et Lard gras, Saucissons de Boulogne, etc., etc.

Claret, Cognac, Vin de Port, Syrop, Vin Sherry, etc.

Nous venons de recevoir un vin de messe d'une qualité supérieure.

"LE TENONGA," sans égal sur sa par. et sa qualité.

N.B.—M. H. Duffy, si bien connu du public d'Ottawa par ses connaissances et son habileté dans la branche d'épicerie, est à notre service. Ses amis le trouvent toujours à son poste et plus disposé que jamais à remplir avec promptitude les commandes qu'ils voudront bien lui adresser.

McARTHUR & TRAVERSY, 137 RUE BIDEAU 137 Ottawa. 12 août 1886—3m

THE TEA POT

Un nouveau magasin de Thé et Café vient d'être ouvert au

No. 101 Rue Rideau où l'on trouvera constamment un assortiment choisi des meilleurs THÉS et CAFÉS offerts sur le marché, y compris l'excellent thé incolore du Japon, Young Hyson, etc. extra de Thé Anglais noir de la première qualité de ce f. JAVAS, MOGHA et autres sorte.

C. G. WILLMENT, Prop 3 août 1886—1a

MILICE

DES SOUMISSIONS cachetées, marquées sur l'angle gauche de l'enveloppe, "Soumissions pour l'habillement, approvisionnement et nécessaires de la Milice," et adressées à l'honorable M. N. E. de la Milice et de la Défense, seront reçues jusqu'à midi de lundi le 6 septembre 1886.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements voulus, en s'adressant au Département, à Ottawa, et aux magasins militaires suivants, où l'on pourra aussi voir et s'éclaircir de tous les articles, savoir:—Les bureaux des sous-intendants de magasins à Toronto, Kingston, Montréal, Québec, Halifax, N. E., et Saint-Jean, N. B.

Aucune soumission ne sera reçue si elle n'est accompagnée de la somme nécessaire pour l'impression des formules imprimées fournies par le Département.

Tous les articles devront être de fabrication et de produit canadiens. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme égale à dix pour cent du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat au moment de ce faire, ou s'il néglige de compléter l'ouvrage entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

C. EUG. PANET, Sous-ministre de la Milice et de la Défense. Ottawa, 5 août 1886—10 ins.

Courrier de Montréal

—Il y aura une excursion au clair de la lune, lundi prochain, à bord du Berthier. La fanfare de la Cité y sera.

—On estime que le cirque Forepaugh a dû faire ici \$25,000. Il a payé à la Corporation une taxe de \$100 par jour.

—L'Américain qui a assassiné M. Dagenais, photographe, a été condamné à \$10 d'amende ou un mois de prison. Il a payé.

—Un nommé Elle Quintin a été blessé au pied en descendant d'un char urbain. On l'a transporté à l'hôpital Notre-Dame.

—Les autorités municipales de Saint-Gabriel font des agrandissements aux égouts de la ville. M. John Parker a le contrat.

—On se plaint beaucoup des mauvais odeurs que répandent les abattoirs dans le quartier Hochelaga et dans une partie de Maisonneuve.

—Deux voisins, Paquette et Payette, du chemin Papineau, se sont battus, Payette a été condamné à \$2 d'amende ou huit jours de prison.

—Vers deux heures, hier après-midi, les pompiers ont été appelés à éteindre un commencement d'incendie sur la rue des Erables. Peu de dommages.

—Le concert de la fanfare de la Cité, qui devait avoir lieu ce soir, au Jardin Viger, a été remis à demain soir, vendredi. Nous publierons le programme demain.

—M. J. E. Viger, commerçant de bois, de cette ville, a fait cession de ses biens. À la demande de M. H. Dupré, aussi commerçant de bois. Passif, \$1,000, actif, \$3,000.

—L'inspecteur Gailey, de la société protectrice des animaux, arrêté depuis quelque temps tous les charretiers de charbon dont les voitures ne sont pas munies de supports.

—Ethelwald E. Shelby, gardien de la barrière, chemin Papineau, Côte Visitation, accusé d'assaut sur Emile Petitjean, a été condamné à \$5 d'amende ou 10 jours de prison.

—Le nommé Callaghan, âgé de 27 ans, qui est tombé d'une maison, mardi, est mort, hier matin, à l'hôpital général. Le coroner a tenu une enquête. Verdict, mort accidentelle.

—Le comité des chemins a résolu de faire un pavage en granit et en syenite sur la rue McGill, entre les rues William et Wellington, et sur la rue Wellington, entre la rue McGill et le canal.

—Samedi les employés de la compagnie du Richelieu doivent faire leur excursion annuelle à Québec. Le bateau partira à 7 heures du soir et il sera de retour lundi matin, vers 7 heures.

—Un citoyen a trouvé, sur la rue Saint-Laurent, un berrier en argent enveloppé dans un sac de flanelle. Il l'a apporté au poste central et le propriétaire pourra l'y réclamer du détective Lapointe.

—Joseph Vallée, journaliste, a été arrêté, hier, à midi et demi, au moment où il venait de s'emparer d'une valise appartenant à M. J. Guertin, qui travaillait à la gare du Pacifique. Procès aujourd'hui.

—La deuxième assemblée de l'année du Conseil des arts et manufactures a eu lieu hier à Fraserville. MM. C. C. Duquette, A. Lavigne, J. B. Rolland, L. J. Bolvin, M. J. F. Quinn et A. Boyd y sont allés.

—Des ordres ont été reçus de Londres par la maison Barré d'envoyer immédiatement à Londres environ deux cents caisses de vins divers fabriqués au Canada. Les Anglais les trouvent excellents et M. Barré prend des commandes importantes.

—On se plaint de ce que, à la gare du Pacifique, un monsieur ne puisse pas reconduire une dame jusqu'aux chars. Il n'y a pas d'employés pour aider aux passagers, qui sont obligés de transporter leurs bagages de la porte de la station aux chars.

—Les membres de la Gaîté française, à leur réunion mensuelle, ont décidé à l'unanimité d'organiser un pique-nique qui aura lieu dimanche, 15 août, au Sault au Lécol, au bénéfice d'un de ses membres, père de famille, que la maladie empêche de travailler.

—La police de Sainte-Cunégonde a arrêté une vieille femme du nom de Therrien qui s'était mise en homme. Sa barbe avait de sorte momentanément la maison, la vision voulut savoir où elle était allée, et conçut l'idée du déguisement qui lui valut d'être arrêtée.

—Délina Bernard est venue se livrer à la police, demandant à être envoyée en prison parce qu'elle était malade et incapable de travailler. Son honneur le Recorder l'a condamnée pour vagabondage à \$1 d'amende ou 2 mois de prison aux travaux forcés.

—Hier matin, Alphonse Fréreau, du village Saint-Jean-Baptiste, couvreur, travaillait au toit d'une maison, coin des rues Peel et Sainte-Catherine, quand il perdit l'équilibre et tomba sur le sol d'une hauteur de 40 pieds. Il est dans un état précaire à l'hôpital général.

—Hier la nuit, au moment où le train spécial du cirque Forepaugh passait à la chine, trois chevaux appartenant à M. J. B. Meloche se trouvaient sur la voie, et ont été tués. Ces chevaux sont évalués à \$400.

—La clôture du champ où ces animaux se trouvaient, avait été enlevée en partie par les ouvriers du chemin de fer.

—Un Canadien français, nommé Larose, employé au cirque de Forepaugh, faisait des tours de force extraordinaires au cirque lorsqu'une barre qu'il tenait frappa à la tête M. Dummy, un des directeurs du cirque. Celui-ci, furieux, proféra des paroles qui insultèrent le jeune homme. Larose répondit par un coup de poing sur l'œil du directeur, et l'engagement fut brisé.

—M. Dubreuil, inspecteur des licences délivrées gratuitement, lundi, des certificats à tous les hôteliers, épiciers et marchands qui ont obtenu des licences du gouvernement fédéral. Les porteurs de ces certificats seront remboursés sur présentation de ce document tel que déjà annoncé, des sommes payées par eux pour l'obtention des certificats de licences fédérales.

—L'autre jour M. Cyrille Gauthier, de Sainte-Dorothée, comté de Laval, a été arrêté sur le marché. Hier, on lui vendait des cerises à grappes. L'officier municipal voulait lui charger 20 cents, tandis que M. Gauthier qui avait déjà payé dix cents pour vendre le même article, sur le marché Saint-Laurent et ailleurs, ne voulait pas donner davantage. Après avoir été harcelé et souillé à bien des endroits, il a été constaté que M. Gauthier avait raison, les cerises étant un fruit sauvage, et les règlements municipaux n'exigeant que dix cents pour tels fruits.

Actualité Une grande variété d'objets de piété, images et de livres pour la dévotion à Ste Anne etc., etc. Se vendent actuellement aux magasins de P. C. GUILLAUME No 455 Rue Sussex, et Coin des rues Sussex et York.

ENCORE LA MAIN DE DIEU

L'autre vendredi, un fermier résidant à quelques milles de Stenberville, Pensylvanie, était occupé à abattre un champ de blé d'Inde.

Le blé d'Inde était de belle qualité et promettait un rendement considérable, quand une soudaine tempête de vent et de pluie le jeta par terre, et il ne resta bon que pour donner en fourrage. Ce fait jeta le fermier dans une terrible colère et il proféra un torrent d'horribles blasphèmes. "Vous ne devriez pas parler ainsi," remarqua l'un des travailleurs, "c'est assez pour faire figer le sang dans les veines."

"Laissez le figer," répliqua le fermier. "Si Jésus-Christ était ici dans ce champ de blé d'Inde, je le couperais comme je coupe cet épi." L'homme était d'abord en parlant, et demeura sans mouvement. Son compagnon, bon chrétien, fut grandement offensé de ce propos sacrilège, et continua son travail sans plus s'occuper de son maître.

Au bout de quelques instants il se retourna pour savoir ce qui empêchait le fermier de reprendre l'ouvrage, quand il l'aperçut debout et droit, paraissant rigide et pâle. Ne recevant aucune réponse à sa question, il s'approcha du fermier, et trouva à son horreur qu'il était mort, les yeux tournés vers là-haut.

DANS LA CAPITALE

Effets de la foudre Durant le fort orage d'hier après-midi, la foudre a tombé sur la tannerie de MM. Foster et May, à Rochesterville, qui a été réduite en cendres. Le montant des assurances est inconnu.

Le temps qu'il fait Après la journée torride et pluvieuse d'hier, le temps s'est remis au beau et une bonne petite brise rafraîchissante nous garde des ardeurs du soleil.

A l'épouvante Durant la procession du cirque, hier, un cheval a pris le mors aux dents sur la rue Sparks en face du Russell. L'animal fougueux put être arrêté avant d'avoir causé des dommages.

Le trésorier du cirque Forepaugh a payé hier, au trésorier du conseil \$50, pour obtenir permis de donner deux représentations à Ottawa. C'est bien peu si l'on calcule que le cirque a dû réaliser ici hier près de \$15,000!

Chars urbains Les travaux avancent assez rapidement sur les rues Sussex et Sparks, où l'on est en train d'élever la voie des chars urbains de plusieurs ponceaux. Sur la rue Sparks, surtout, cette amélioration était ardemment désirée depuis longtemps.

Cour de Police 12 août.—M. l'Échevin Desjardins sur le banc. Thomas Bryan, ivresse et tapage, remis à samedi; John Hickay, mêlé offense, \$2 et les frais; Alex Dufort, même offense, même pénalité; Michael Rainville, trouble à la paix publique, \$1 d'amende et les frais; Elizabeth Strang, pour langage insultant à l'égard de Elizabeth Paterson, cause renvoyée sans frais; Elizabeth Paterson pour langage insultant à l'égard de Elizabeth Strang se voit condamnée à \$5 d'amende et aux frais; elle n'attend pas 24 heures pour maugréer contre son juge!

Pèlerinage Le Pèlerinage annuel des catholiques de langue anglaise d'Ottawa et des districts environnants, à Ste Anne de Beauré, aura lieu le 24 courant. Ce pèlerinage est organisé par le Rev. M. J. A. Sloan, avec l'autorisation spéciale de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel.

Les trains partiront de la gare du Canada Atlantic à 9.30 heures de Montréal le trajet se fera par le bateau à vapeur Canada. Que les pèlerins qui n'ont pu assister au Pèlerinage du Rev. M. Campeau profitent de cette dernière occasion d'aller à Ste Anne de Beauré cette saison.

Pèlerinage Le pèlerinage d'Ottawa sous la direction de M. l'abbé Campeau, a eu lieu au milieu d'un immense concours de personnes pieuses qui sont allées déposer leurs hommages au pied de la grande Thaumaturge à Ste Anne de Beauré. Près de 900 personnes y ont pris part.

Le voyage a été agréable en même temps que pieux. Un temps splendide a favorisé les pèlerins tout le long du trajet. Le Révérend M. Smith, M. le curé Bélanger, de St André Avelin, M. Rochon, curé de Papineauville et M. le curé Prudhomme, de Ste Anne d'Ottawa, ont fait d'éloquentes instructions à bord du bateau "Le Canada." Le chant des cantiques et des hymnes qui alternaient avec les autres exerci-

ces de piété, a été conduit avec beaucoup de zèle et de science par Mesdemoiselles St Denis, Mesdames Richard et Dunn, M. le curé Rochon, M. A. D. Richard et quelques autres.

Au retour du pèlerinage, les pèlerins sont allés visiter le sanctuaire de Notre Dame de Lourdes à Montréal, où le plus grand nombre se sont approchés de la Sainte Table. Le départ de Montréal pour Ottawa a eu lieu hier après-midi à deux heures de la gare Bonaventure et l'arrivée à Ottawa à huit heures du soir.

M. l'abbé Campeau mérite des félicitations sur la manière habile dont il organise et conduit les pèlerinages. Tous les pèlerins sont revenus des plus satisfaits du voyage.

On rapporte que quelques malades ont obtenu sinon une guérison complète, du moins un soulagement considérable à leurs souffrances. On dit qu'une jeune fille qui ne pouvait se servir du tout de ses yeux a eu le bonheur de recouvrer la vue.

Les pèlerins n'ont qu'à se féliciter de la manière courtoise dont ils ont été traités à bord des chars du "Canada Atlantique" et du "Canada."

Le cirque Forepaugh Le cirque de Forepaugh, pour cette année du moins, est une chose du passé. Les deux représentations données à Ottawa hier ont eu un plein succès. A chaque représentation, des milliers de personnes se pressaient dans l'immense tente. Les spectateurs ont paru fort satisfaits des représentations. Tous les tours de force ont été bien exécutés et les applaudissements n'ont pas fait défaut. Les exercices des éléphants savants et des chevaux ont surtout été admirés. Le cheval Blondin marchant sur une planche de fer à une quinzaine de pieds en l'air a étonné les spectateurs; il a fallu beaucoup d'adresse et de temps pour dresser ainsi un cheval. Les exercices équestres ont, comme toujours, été vivement applaudis. Une chose remarquable entre autres est l'attaque de la mille par les sauvages et la défense par les cow-boys; cette scène a été rendue admirablement. Nous n'en finirions pas s'il nous fallait passer en revue tous les tours de force, d'adresse et d'équilibre qui ont été exécutés dans les trois arènes en même temps. Nous devons cependant mentionner le trapèze volant sur lequel des tours prodigieux ont été accomplis.

Comme il arrive presque tous les jours, un orage épouvantable accompagné d'éclairs et de tonnerre, se déclara durant la représentation de l'après-midi, forçant un grand nombre de spectateurs à sortir de la tente, ce qui dérangea quelque peu le programme. Des milliers de personnes ont dû, grâce à ce contre-temps, assister au concert qui a lieu immédiatement après la représentation du cirque, vu l'impossibilité de sortir. Ce concert se fit sur une estrade couverte d'eau; chant, urs et danseuse se tenant sous des parapluies. On dut forcément l'abréger considérablement.

Le soir à 8 heures, une foule immense encombra de nouveau le Pavillon, la lune qui s'était montrée, disparut tout à coup et un nouvel orage non moins formidable que celui de l'après-midi, força les spectateurs à se mettre à l'abri de l'eau en changeant de place, ce qui causa une assez grande confusion dans la tente.

Les vendeurs de parapluies remplacèrent alors les vendeurs de ice cool lemonade et firent bonne recette; la plupart des dames étant en toilettes blanches.

La représentation, malgré ces orages, n'en continua pas moins, mais plusieurs parties du programme furent retranchées de sorte qu'à dix heures moins quelques minutes tout était terminé.

La météo e n'a pas été la moindre attraction; elle a été visitée et admirée et méritait de l'être, étant très complète.

En terminant, nous ne devons pas oublier de mentionner les noms de MM. Harry Everts, l'affable agent de la presse et de D. W. Watt, le trésorier qui ont été fort courtois à l'égard de tous.

Les meilleurs amusements de la saison auront lieu au pique-nique des Pompiers au Parc Lansdowne, lundi, le 16 courant.

Personne ne peut vendre les savons au prix de la Maison d'Épargne, rue Dalhousie.

Queen's Laundry, 6 cts, pris d'ail-leurs, 8 cts; Savon Electric, 6 cts, pris d'ailleurs, 8 cts; savon enveloppé, 7 barres pour 25 cts; 25 palettes pour 25 cts.

Faites attention aux chargements d'annonces tous les jours. Graisse, 10 la livre.

\$1 dans votre poche est mieux que dans celle d'un autre. N. A. SAVARD.

ECHOS DE HULL

Relève Le chaland chargé de pierre destinée à l'église de la Pointe Gatineau et qui avait coulé au fond de la rivière a été relevé la semaine dernière. M. Robillard a employé pour cela les services de M. Louis Beauchamp, comme plongeur. M. Beauchamp a plongé dans 18 pieds d'eau sans aucun appareil, et a resté sous l'eau une minute et demie pour attacher le câble au chaland.

Conseil de Ville A la dernière séance du conseil de ville un emprunt temporaire de \$6000 a été voté pour payer les travaux de l'aqueduc, mais les soumissions pour l'extension de l'aqueduc jusqu'à l'église sur la rue Victoria n'ont pu être ouvertes vu que MM. Scott, Eddy et Fortin, en s'abstenant avant la fin de la séance, ont détruit le quorum.

Lutte électorale MM. Cormier et Rochon n'ont pas encore publié leur programme, mais la lutte n'en est pas moins commencée entre eux. Dimanche dernier, sur l'invitation de M. Lovell, M. Cormier s'est rendu à St Malachie où il a posé sa candidature.

M. McAndrews, marchand du lieu, lui a répondu en posant la candidature de M. Rochon.

On ne sait trop encore lequel des candidats aura la majorité des voix à St Malachie.

Débentures M. le secrétaire-trésorier de la cité a donné ce matin à M. Mortimer, d'Ottawa, la commande de lui lithographier quatre-vingt débentures de \$3.00 chaque. Les débentures porteront la signature de M. Rochon, maire et de M. Laperrière, secrétaire-trésorier. Il n'y a pas encore très longtemps, MM. les Anglais de Hull n'avaient pas voulu reconnaître la validité de débentures signées par un maire et un secrétaire-trésorier Canadiens-français. Les temps sont changés.

BULLETIN COMMERCIAL Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile. M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Couchettes en bois dur, d'un beau fini (double) depuis \$1.50 en montant, meilleur marché en ville, à la Maison Economique, No 353 rue Wellington. 14 juillet—3m.

La Maison Economique pour l'achat des meubles de ménage de toutes sortes, vend au prix des manufactures, 553 rue Wellington. C. Lévesque. 14 juillet—3m.

NOS CAMPAGNES—Nous lisons dernièrement dans une Revue de France un article très intéressant sur les plantes du Canada, au point de vue médical, et qui démontre une fois de plus que nos campagnes tiennent un rang élevé dans le monde de la médecine pour leurs herbes. La Revue mentionnait un grand nombre de produits qui ne trouvent que dans nos terres les éléments propres à développer leurs pleines propriétés caractéristiques, et nous avons eu du plaisir à constater que les plantes nommées étaient précisément celles qui entrent dans la composition des célèbres "Amers Indigènes," préparation canadienne d'une efficacité incontestable contre les maladies qui requièrent un traitement tonique, stomacal et apéritif, comme indigestion, vents, dyspepsie, manque d'appétit, faiblesse et impureté du sang, etc. Voici donc un cas où l'on ne pourra pas nous reprocher de laisser exploiter nos propres richesses par les pays étrangers.

NAISSANCE A Hull, le 11 courant, la femme de M. A. Philon, un fils.

DECES A Ottawa, ce matin, à l'âge de 1 an et 3 mois, Joseph-Oscar, enfant de M. Alphonse Julien, entreprenneur de pompes funéraires. Les funérailles auront lieu demain après-midi. Le convoi funèbre quittera la demeure de son père, 263 rue Dalhousie, à 2 hrs. précises, pour se rendre à la Basilique et de là au lieu de la sépulture. Parents et amis sont respectueusement invités d'y assister.

Aujourd'hui à Ottawa, à l'âge de 54 ans, Eugénie, enfant de M. Joseph Dielos. Les funérailles auront lieu demain à 4 hrs. p. m. Le convoi funèbre quittera la résidence de son père No 146 rue Clarence. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Rappelez-vous le Pique-nique des Pompiers, lundi, le 16 août courant.

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

Le marquis de Courtemieu s'était établi en camp volant chez un de ses parents, rue de la Citadelle...

Leur vanité sénile était satisfaite... tout était donc pour le mieux.

Et cependant on traversait alors cette période douloureuse de la Restauration, restée dans toutes les mémoires sous le nom de Terreur Blanche.

Les repréailles s'exerçaient en plein soleil; et les haines privées et d'effroyables cupidités s'abritaient sous le manteau des rancunes politiques. On menaçait même les acheteurs de biens nationaux...

Si bien que les petits, les humbles du peuple, dans les villes et les paysans, dans les campagnes, épouvantés et intimidés, tournaient leurs pensées et leurs vœux vers l'autre, et il leur semblait que le vaisseau qui portait à Sainte-Hélène le vaincu de Waterloo emportait en même temps leurs dernières espérances.

Mais rien de tout cela ne montait jusqu'au duc de Sairmeuse, jusqu'au marquis de Courtemieu.

Louis XVIII régnait, leurs préjugés triomphaient, ils étaient heureux; quel faquin eût osé ne l'être pas!

Ponc, nulle inquiétude ne troublait leur sereno satisfactions. Au pis aller, n'avaient-ils pas encore des centaines et des milliers d'Alliés sous la main!

Quelques esprits chagrins leur parleront de mécontentements, ils les traitèrent de visionnaires.

Cependant, ce jour du 4 mars, 1816, le duc de Sairmeuse se mettait à table quand un grand bruit se fit dans le vestibule de la maison...

Il se leva... mais la porte au même moment s'ouvrit, et un homme hors d'haleine entra.

Cet homme, c'était Chupin, le vieux maraudeur, élevé par M. de Sairmeuse à la dignité de garde-chasse.

Evidemment il se passait quelque chose d'extraordinaire.

—Qu'est-ce? interrogea le duc.

—Ils viennent!... monseigneur s'écria Chupin, ils sont en route!...

—Qui?... qui?... Pour toute réponse, le vieux maraudeur tendit une copie de la lettre écrite par Martial sous la dictée de Chanlouineau.

M. de Sairmeuse lut à haute voix: "Mon cher ami, nous sommes enfin d'accord, et le mariage est décidé. Nous ne nous occupons plus que de la noce, qui est fixée au 4 mars..."

La date n'était plus en blanc, cette fois, mais tel était l'aveuglement du duc qu'il s'obstinait à ne pas comprendre.

—Eh bien?... demanda-t-il. Chupin s'arrachait les cheveux.

—Ils sont en route!... répétait-il... je parle des paysans... ils comptent s'emparer de Montaignac, chasser S. M. Louis XVIII ramener l'autre, ou du moins le fils de l'autre... Gredins de paysans! Ils m'ont trompé... Je me doutais de la chose, mais je ne la croyais pas si proche...

Ce coup terrible, en pleine sécurité, frappait le duc de stupeur, il demanda:

—Combien donc sont-ils? —Eh!... le sais-je, monseigneur... deux mille peut-être... —Tous les gens de la ville sont pour nous.

—Non, monseigneur, non!... Ils ont des complices ici; tous les officiers à la demi-solde les attendent pour leur rendre la main.

—Quels sont les chefs?... —Lacheneur, l'abbé Midon, Chanlouineau, le baron d'Escorval... —Assez! cria le duc.

Le danger se précisant, le sang-froid lui revenait, sa taille herculéenne courbée par les ans se redressait.

(A continuer)